

MÉMOIRE COLLABORATIF

Organismes de liaison et de transfert en innovation sociale (OLTIS)

Consultation en vue de l'élaboration de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI) 2022



Québec, le 14 mai 2021

Table des matières

L'innovation sociale : partie intégrante de la SQRI	3
L'innovation sociale pour répondre aux enjeux de société	3
L'innovation sociale au cœur du développement du Québec	4
L'innovation sociale comme levier stratégique.....	5
Reconnaître l'innovation sociale	5
Soutenir la recherche et le transfert	5
Une évaluation adaptée	5
Un financement à la hauteur des défis	6
La contribution des OLTIS.....	6
Transfert de connaissances	6
Indicateurs et évaluation.....	7
Contribuer à une culture d'innovation.....	7
Synergies dans l'écosystème de recherche et d'innovation	8
Recommandations en conclusion	8
Reconnaître la spécificité de l'innovation sociale et de son écosystème	9
Améliorer le financement de l'innovation sociale	9
Soutenir le transfert de connaissances	10
Assurer un dialogue permanent avec le Conseil de l'innovation	10

L'innovation sociale : partie intégrante de la SQRI

L'invitation lancée aux parties prenantes de la recherche et de l'innovation est claire : c'est sur l'intelligence collective de ces parties prenantes que sera cocrée la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI) 2022, et c'est à partir de leur travail collaboratif que seront coconstruites des solutions novatrices faisant du Québec une société de plus en plus avant-gardiste.

Dans cet écosystème de recherche et d'innovation, les trois organismes de liaison et de transfert en innovation sociale (OLTIS) que sont le CTREQ (Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec), le TIESS (Territoires innovants en économie sociale et solidaire) et Humanov·is, ont pour mission de soutenir, dans leur domaine d'activité respectif et complémentaire, la co-construction, l'expérimentation et l'adoption de solutions innovantes répondant à des besoins sociaux de plus en plus complexes.

Bien ancrés dans le Réseau québécois en innovation sociale (RQIS), ces organismes feront en sorte que les innovations sociales contribuent à l'atteinte des objectifs ambitieux de la SQRI 2022 de décupler notre potentiel de recherche et d'innovation et de trouver des voies vers davantage d'inclusion, de développement et de prospérité. Notre contribution à la réflexion collective menée par le ministère de l'Économie et de l'Innovation est résumée dans ce mémoire commun.

Lancée en mai 2017, la SQRI qui s'achève avait eu le mérite de faire référence à l'innovation sociale. Tout est en place pour que la stratégie 2022 accorde à l'innovation sociale (IS) la place qui lui revient afin d'en faire un véritable levier stratégique pour que le Québec soit reconnu mondialement comme une société innovante.

L'innovation sociale pour répondre aux enjeux de société

Il est devenu banal de rappeler que nous vivons dans un monde en transformation. Les défis sont variés, nombreux et interreliés : pandémie, changements climatiques, équité et inclusion, rehaussement des conditions de vie sur l'ensemble du territoire, santé citoyenne, littératie numérique, conditions de production et d'approvisionnement, réussite éducative, autonomie alimentaire, soins aux aînés, développement de milieux de vie de qualité, organisation du travail dans les entreprises, etc. Le développement des compétences requises sera essentiel pour réussir et agir, dans une société où les transitions et l'apprentissage au long de la vie feront partie intégrante d'une nouvelle économie fondée sur les aptitudes.

La pandémie a accéléré un phénomène qui était déjà à l'œuvre : nos façons de vivre, de travailler, de produire, de se déplacer, de se nourrir, de se loger, de se soigner, de communiquer, d'apprendre et de se former se modifient. Ces transformations de nos façons de faire appellent à innover et, si la technologie est une réponse, elle n'est pas la réponse à tout. Les rapports et les interrelations entre les êtres humains et les expérimentations sont au cœur de mutations à venir. Ainsi, comme il est souligné dans le mémoire du TIESS : « Les innovations sociales sont de nouvelles façons de faire d'abord issues de l'expérimentation, puis systématisées et généralisées. Les "laboratoires" de l'IS, ce sont les multiples expériences terrain, longtemps invisibles ou peu connues, enracinées dans des processus collaboratifs, qu'il importe de repérer, de soutenir et de déployer à plus large échelle. Ici, le processus est partie intégrante et garant du résultat, car l'adoption et la diffusion de l'innovation dépendent des expérimentations et des collaborations. Ces collaborations doivent notamment inclure les acteurs de la recherche qui jouent un rôle important pour que les IS soient systématisées et donc, par la suite, largement adoptées. »

Innovation sociale

*Une innovation sociale est une **nouvelle** idée, approche ou intervention, un nouveau service, un nouveau produit ou une nouvelle loi, un nouveau type d'organisation qui **répond** plus adéquatement et plus durablement que les **solutions existantes** à un **besoin social** bien défini, une solution qui a trouvé **preneur** au sein d'une institution, d'une organisation ou d'une communauté et qui produit un **bénéfice mesurable** pour la collectivité et non seulement pour certains individus. La portée d'une innovation sociale est **transformatrice et systémique**. Elle constitue, dans sa créativité inhérente, une rupture avec l'existant.*

[*Déclaration québécoise sur l'innovation sociale, 2011*](#)

L'innovation sociale au cœur du développement du Québec

L'IS a joué un rôle important dans le développement du Québec moderne ; les politiques publiques y ont grandement contribué et le phénomène s'est largement répandu, y compris dans les entreprises. Plusieurs vagues d'innovations ont « déferlé » sur le Québec depuis les années 60. On peut dire, selon plusieurs observateurs, que l'IS est partie intégrante du « modèle québécois ». Les initiatives issues de la société civile ont, depuis les années 80, largement contribué à façonner notre société. Des IS émergent également de la santé ou de l'éducation et plus largement des services publics même si des blocages y subsistent.

Le monde de demain sera très différent du monde que l'on imaginait il y a peine une décennie. L'ampleur des défis actuels amène non seulement à reconnaître plus explicitement l'apport de l'innovation sociale, mais à soutenir un saut qualitatif majeur. Les politiques publiques — et au premier chef, la SQRI — doivent appuyer massivement l'innovation sociale dans les prochaines années.

Enfin, dans un monde en transformation rapide, où les expérimentations se multiplient, le transfert de connaissances s'avère d'une importance stratégique, et ce, dans tous les domaines d'activité. Il importe en effet que les apprentissages réalisés puissent se diffuser et être intégrés dans la pratique des organisations, qu'elles soient publiques, privées ou associatives.

L'innovation sociale comme levier stratégique

Reconnaître l'innovation sociale

Compte tenu de l'importance de l'IS pour répondre aux différents enjeux de société, il est essentiel de lui accorder la place qui lui revient dans la prochaine SQRI. Une reconnaissance véritable de celle-ci nécessite de lui consacrer une section, d'en faire un levier stratégique, afin d'en préciser le sens et de mettre en valeur sa spécificité. Cette reconnaissance implique un saut qualitatif et quantitatif important dans les moyens qui lui seront consacrés. Ces moyens sont de plusieurs ordres. Sans répéter ce que nous avons mentionné dans nos mémoires respectifs, nous voulons souligner ici certains éléments.

Soutenir la recherche et le transfert

Le transfert de connaissances fait référence à la prise en considération des connaissances scientifiques et des savoirs d'expérience et constitue une valeur ajoutée au processus d'innovation. Le transfert de connaissances, en innovation sociale prend le plus souvent la forme de la coconstruction, avec des processus de mise en relation, de veille et de diffusion qui sont essentiels à l'innovation. Il est important de soutenir davantage la recherche collaborative. Lorsqu'elle prend place dans un processus d'innovation, elle peut contribuer à l'enrichissement de ce dernier et au développement de nouvelles connaissances. Les organismes de transfert peuvent avoir un apport important au développement d'une culture de l'innovation dans l'écosystème de la recherche et auprès de ses différentes parties prenantes.

Une évaluation adaptée

Les indicateurs existants pour évaluer les effets des innovations sociales ne sont pas adaptés aux besoins des acteurs, tant ceux des organisations qui les mettent en œuvre que ceux des organisations qui les accompagnent et les soutiennent financièrement, de même que pour les institutions gouvernementales. Des efforts doivent aussi être consentis afin de **déterminer des indicateurs et des mesures qui permettent d'évaluer la portée et les impacts de l'innovation sociale**. L'écosystème de la recherche et de l'innovation a besoin d'avoir accès à des indicateurs clairs, concrets et représentatifs des effets et des retombées de l'IS pour en faire comprendre sa contribution et son apport à la performance du Québec en matière d'innovation.

Un financement à la hauteur des défis

Le ministère de l'Économie et de l'Innovation a développé au fil des ans différents programmes de valorisation et de transfert de connaissances. Par exemple, le Programme de soutien à la valorisation et au transfert (PSVT), puis le Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation (PSO), ont fait leurs preuves en soutenant nombre de projets porteurs.

Une stratégie de l'ampleur de la SQRI doit maintenant se donner les moyens de ses ambitions en tenant compte de la spécificité de l'IS et envisager de la souplesse dans les programmes. Les programmes destinés au financement des projets gagneront à tenir compte de l'étape de l'IS dans le cycle de vie d'un projet ainsi que du besoin de financer les projets à des étapes différentes. Cela doit même aller jusqu'à la mise à l'échelle auprès de différentes communautés sur l'ensemble du territoire québécois. Comme les problèmes pour lesquels on a recours à l'IS sont souvent reliés à l'une des missions de l'État, des programmes en partenariat avec d'autres ministères pourraient être facilitants pour le financement et surtout, la mise à l'échelle sur le territoire.

Outre la souplesse souhaitée, des modalités de soutien de l'innovation sociale qui sont complémentaires à celle d'un financement par projets pourraient être envisagées afin de pallier les limites d'un tel financement. Une enveloppe commune de soutien à l'innovation sociale sur le modèle de celle allouée aux Regroupements sectoriels de recherche industrielle (RSRI) est une avenue à considérer. Un tel soutien permettrait par exemple de tenir des activités de réflexion pouvant servir de déclencheur à un projet ou encore d'accompagner un milieu dans le montage d'un projet.

La contribution des OLTIS

Les mémoires de chacun des OLTIS font mention d'exemples de projets d'innovation sociale dans leur créneau respectif qui ne sont pas repris ici par souci de synthèse.

Transfert de connaissances

Les Organismes de liaison et de transfert en innovation sociale (OLTIS) que nous sommes ont pour mission de contribuer au transfert et à l'innovation sociale dans notre créneau respectif et en complémentarité. Au fil des ans, nous avons développé une expertise où le transfert de connaissances sert de levier à la transformation des façons de faire.

Les OLTIS mettent à profit les regards croisés d'une diversité d'acteurs et s'assurent que chacun de ceux-ci, ou chacun des groupes participant à une initiative donnée soient « gagnant — gagnant » à toutes les étapes du processus. Les OLTIS peuvent aider les milieux dans le développement de leurs capacités en transfert et y contribueront dans le cadre de la SQRI 2022.

Indicateurs et évaluation

Sachant que les innovations sociales et leur développement s'inscrivent comme un facteur porteur de prospérité pour le Québec, les trois OLTIS, en collaboration avec le RQIS, ont invité une vingtaine d'organisations innovatrices et d'organismes de recherche à prendre part à un projet collaboratif (2020-2022).

Notre projet collaboratif a pour objectif de coproduire des **indicateurs d'évaluation** de l'innovation sociale adaptés aux besoins à la fois des usagers auxquels les projets d'IS répondent, des organismes qui en sont porteurs ainsi que de ceux qui les subventionnent (instances publiques, organismes philanthropiques). Ce projet vise aussi à tenir compte des **phases de développement dans le cycle de vie** d'une innovation sociale.

Reconnaissant notre expertise et notre capacité à rassembler des acteurs et des milieux de la recherche et du terrain, le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) finance ce projet. Il sera important de suivre l'évolution du projet et les résultats de ce dernier, et de les intégrer à la SQRI.

Contribuer à une culture d'innovation

Pour contribuer aux différents objectifs poursuivis par la SQRI, tels que trouver des voies de passage entre la science et la société, accroître l'agilité de l'écosystème de l'innovation ou renforcer les conditions favorables à la génération d'innovations, le Québec cherche à renforcer sa culture innovante. Cette culture peut se manifester par le développement de mécanismes et de compétences, par exemple :

- L'identification des conditions favorables à l'expérimentation et à l'apprentissage ;
- La présence d'espaces collaboratifs et de réseaux facilitant l'intersectorialité, l'interdisciplinarité et même, la transdisciplinarité pour un arrimage entre la recherche et la pratique ;
- La reconnaissance, dans les référentiels des organismes et des organisations, de la cocréation et de la coconstruction comme des compétences pour une expertise de pointe essentielle à la transformation des pratiques organisationnelles ;
- La création de stratégies organisationnelles d'appropriation de résultats de recherche incluant des activités favorisant la collaboration ou la production d'outils conviviaux ;
- L'implantation de mécanismes d'apprentissage organisationnels pour prendre en considération des succès éprouvés et ainsi optimiser les efforts d'innovation ;

- Le déploiement de veilles, tant générales que ciblées, permettant de repérer les innovations et de capter les apprentissages émanant de l'expérimentation.

Développer des expertises pour travailler dans la complexité et l'ambiguïté prend du temps et de l'expérience. Le CTREQ, Humanov-is et le TIESS favorisent une approche collaborative et de coconstruction de plus en plus recherchée par les milieux dans l'écosystème de la recherche et de l'innovation ainsi que par les partenaires de la société. Les OLTIS peuvent contribuer à en favoriser le transfert pour renforcer la culture d'innovation au Québec.

Synergies dans l'écosystème de recherche et d'innovation

Le Québec possède une expertise variée en innovation sociale. Pensons aux centres collégiaux de transfert de technologies et de pratiques sociales novatrices (CCTT-PSN), aux centres de recherche universitaires, aux organisations qui la soutiennent comme les fondations ou les organismes publics, en passant par les réseaux comme le Réseau québécois en innovation sociale (RQIS), ou Synchronex.

Collaborant avec l'ensemble des acteurs de ce vaste écosystème, les OLTIS ont la capacité de les rassembler autour d'initiatives ou de projets, et de les connecter à d'autres réseaux et milieux qui sont aux prises avec des problèmes nécessitant l'innovation, ou qui sont porteurs de potentielles innovations et cherchent des partenaires pour la déployer.

Les OLTIS continueront d'apporter un soutien tout au long du processus d'innovation sociale, aidant à toutes les étapes du cycle des innovations qu'ils accompagnent. Dans le déploiement de la SQRI 2022, ils pourront permettre de cerner des opportunités de collaboration, d'accéder à des acteurs de différents horizons (recherche et terrain, expertise variée, rôles différents, etc.), à l'arrimage des visions et des intentions et au développement d'un langage commun.

Notre travail de veille et de mobilisation, aussi bien des connaissances scientifiques que des savoirs pratiques, sera utile pour tirer des leçons de la pandémie. Le CTREQ, Humanov-is et TIESS, en collaboration avec leurs réseaux de partenaires sur le territoire québécois, sont de précieux alliés pour ce faire.

Recommandations en conclusion

En conclusion, les OLTIS formulent les recommandations suivantes :

Reconnaître la spécificité de l'innovation sociale et de son écosystème

- Accorder à l'innovation sociale une place spécifique dans la SQRI reconnaissant sa contribution au développement du Québec et sa capacité à répondre aux enjeux de société ;
- Se doter d'un ensemble d'indicateurs d'évaluation et d'impact représentatifs de l'innovation sociale et bien intégrés à un baromètre plus large de la performance du Québec en recherche et innovation. À cet effet, dans le redéploiement de ses programmes, il sera important que la SQRI 2022 tienne compte des résultats du projet portant sur les indicateurs en innovation sociale, mené par le RQIS et les OLTIS et financé par le MEI ;
- Reconnaître l'écosystème de soutien à l'IS existant et s'appuyer sur celui-ci pour la mise en œuvre de la SQRI (voir à ce sujet le mémoire du RQIS) ;
- Soutenir les mécanismes de réseautage existants tels les OLTIS, le RQIS et CCTT-PSN qui constituent des forces du Québec en innovation sociale. Le RQIS est un réseau de réseaux qui permet au Québec d'afficher ses couleurs à l'international en matière d'IS. De leur côté, les OLTIS constituent un mécanisme unique pour renforcer des réseaux, dont le RQIS, en les connectant à d'autres réseaux sectoriels.

Améliorer le financement de l'innovation sociale

- Soutenir la recherche collaborative, le transfert et l'innovation sociale grâce à un financement qui puisse soutenir une variété de projets, dont des projets d'envergure, pouvant être mis à l'échelle dans les régions du Québec ;
- Assouplir le mode de financement des projets et reconnaître les phases de déploiement de l'IS, comme cela a déjà été auparavant documenté¹ dans ce financement ;
- Diversifier les modalités de financement de l'innovation sociale. Par exemple, réserver une enveloppe commune de soutien à l'innovation sociale sur le modèle de celle qui est allouée aux RSRI ;
- Mettre sur pied un fonds d'innovation sociale appelé à financer des initiatives ou des projets d'envergure, en collaboration par exemple avec des fonds philanthropiques qui soutiennent l'IS.

¹ Cf : Joannie Rollin et Valérie Vincent: [Acteurs et processus d'innovation sociale au Québec](#), 2007, RQIS, UQ, CRISES et MDEIE

Soutenir le transfert de connaissances

- Consolider et développer les organismes de liaison et de transfert existant et soutenir les collaborations avec les autres organismes ayant des mandats de transfert de connaissances pour le renforcement des capacités des milieux ;
- Intégrer le développement de compétences en transfert et en coconstruction dans les parcours académiques et professionnels des étudiants par des approches qui suscitent l'intérêt et l'engagement dans des milieux (ex. : défis, bourses collaboratives, ateliers créatifs) ;
- Offrir des bourses ou des stages rémunérés en organisations (privées, publiques ou autres) en collaboration avec des organismes de l'écosystème (ex. : mon premier emploi en transfert, stage en innovation sociale) ;
- Favoriser les maillages entre les cellules ou les services de transfert et d'innovation existant dans le secteur public et les organismes de l'écosystème (ex. : communauté de pratique en collaboration).

Assurer un dialogue permanent avec le Conseil de l'innovation

- Assurer une place pour l'IS au Conseil de l'innovation ;
- Assurer une place à l'IS au forum sur l'IS de l'automne 2021 et aux autres forums subséquents ;
- Reconnaître le RQIS comme interlocuteur privilégié du Conseil de l'innovation pour l'IS.